

# DE QUOI L'ALLOCATION UNIVERSELLE EST-ELLE LE NOM ?

Un espoir pour les uns, un projet de destruction de la Sécurité sociale et des salaires pour d'autres, ou encore l'idée d'individualisation des droits... L'allocation universelle représente un peu tout cela. Qu'en est-il, et comment se positionner ?

Arnaud Lismond-Mertes (CSCE)

L'instauration d'une allocation universelle reviendrait à organiser une restructuration fondamentale de la protection sociale et du marché du travail. Elle n'est pas pour demain en Belgique. Les esprits et le contexte politique ne sont pas mûrs. Il n'empêche, l'idée connaît un nouveau regain d'intérêt. Les acteurs qui la soutiennent sont isolés, mais pas insignifiants. Elle touche l'oreille d'une frange limitée, mais néanmoins non négligeable, de la population. Pour comprendre la façon dont cette idée d'allocation universelle « fonctionne » aujourd'hui, on se risquera à une interprétation du sens que lui donnent, d'une part, ceux qui la reçoivent et, de l'autre, les acteurs-clés qui la promeuvent. A partir de ce décryptage, on peut tenter d'interpréter le sens de cette idée dans le débat de société d'aujourd'hui, et de réfléchir à la réponse que la gauche devrait y apporter.

## La planche de salut

L'allocation universelle parle d'abord aux plus précaires, à celles et à ceux qui ont été exclus, totalement ou partiellement de la couverture de la Sécurité sociale (du moins à ceux-là qui ont des ressources culturelles suffisantes pour être connectés avec ce type de débat d'idées). Après plus de dix années d'une politique de démolition de l'assurance chômage, on sait qu'ils et elles sont nombreux. Sans parler de ceux qui bénéficient encore du chômage, mais dans des conditions qui les maintiennent dans une précarité permanente (fin de droits annoncée, menace permanente de contrôles et de sanctions...) et dans des conditions d'indemnisation (vu notamment la diminution des allocations) qui poussent à la recherche de travail au noir. Comment ne pas comprendre l'épuisement de chômeurs, sans cesse coincés entre l'absence d'offre effective de travail et l'impératif de fournir des efforts continus de recherche d'emploi, entre des allocations d'un montant insuffisant pour vivre, et l'interdiction du travail au noir ? Une allocation inconditionnelle et à compléter avec des petits boulots dans la légalité : comment ne pas comprendre qu'une telle idée paraisse, au premier abord, libératrice pour ces personnes ?

## L'aurore nouvelle

L'annonce de la découverte d'une « idée neuve » susceptible de refonder la protection sociale peut également séduire ceux et celles qui constatent sa démolition progressive et n'inscrivent plus leurs espoirs de conserver leurs droits dans les formes du compromis social-démocrate – syndicats, partis politiques de gauche – à travers lequel s'est construite la Sécurité sociale. Dès lors que la lutte syndicale et le vote ne permettent plus de stopper la régression sociale, ne faut-il pas placer ses espoirs dans une refonte totale du système ? D'autant que cette idée d'allocation universelle paraît dépasser le clivage gauche-droite (puisque l'Etat accorderait une même somme à tous, riches ou pauvres). Améliorer les conditions de vie de chacun, sans devoir s'opposer au patronat, simplement par l'effet d'un « changement de paradigme »... Ce point de vue est sans doute un déni de la réalité sociale, mais comment ne pas comprendre la tentation d'une telle évasion du réel, lorsque la lutte pour sa transformation effective est tellement âpre ?

## Le cheval de Troie

Pour les promoteurs de l'allocation universelle les plus inspirés par la pensée libertarienne, comme Philippe Van Parijs (du moins dans sa version de 1985) ou Roland Duchatelet (Vivant, puis VLD), il s'agit de revenir à l'Etat libéral dans sa forme classique du XIX<sup>e</sup> siècle, le moins interventionniste possible en matière économique et sociale. Il s'agit de balayer l'ensemble des protections sociales – salaire minimum, pensions, assurance chômage... – collectivement acquises par un siècle et demi de luttes syndicales et politiques du mouvement ouvrier, pour les remplacer par une allocation unique et indifférenciée octroyée par l'Etat sur la base de la citoyenneté.

Dans le cadre du compromis social-démocrate, la légitimité du marché, de la propriété capitaliste et de la répartition des fruits de la production font l'objet d'une contestation collective, organisée syndicalement et sanctionnée par l'Etat. Il en résulte une série de droits et d'institutions qui contrecarrent la logique

**Il faut  
immédiatement  
sauver ceux  
qui sont prêts  
à couler.**

⇒ du libre marché en vue de protéger les travailleurs : salaire minimum et barèmes, droit du travail, assurances sociales, etc. Inversement, dans le cadre de l'allocation universelle, le travailleur se retrouve seul face à l'Etat, au libre marché et aux détenteurs des moyens de production. En ce sens, il leur est entièrement soumis. L'individu, isolé au nom d'une prétendue liberté de ses choix de vie, se retrouve *de facto* privé de l'exercice réel de cette liberté qui, face à la réalité du pouvoir des détenteurs de capitaux, ne peut lui être accordée qu'à travers son organisation collective.

Par ailleurs, puisqu'elle est librement cumulable avec le travail, l'allocation universelle ne génère plus, comme le fait l'allocation de chômage, ce que les économistes appellent un « salaire de réservation ». C'est-à-dire un seuil de salaire minimum que l'employeur doit offrir pour rendre le travail plus attractif que l'inactivité. Elle serait ainsi, non seulement une redoutable machine de guerre pour la démolition de la Sécurité sociale, mais encore pour la casse des salaires, des conditions de travail et pour son uberisation. L'horizon de ce projet d'allocation universelle est nettement inspiré des Etats-Unis : transformer la masse de chômeurs indemnisés (non profitables) en une masse de travailleurs pauvres (source de profits), supprimer l'idée d'âge de la retraite, casser les institutions de Sécurité sociale, les remplacer par des assurances privées...

## L'individualisation des droits

Bien sûr, tous les promoteurs de l'allocation universelle n'ont pas cet objectif radical, et certains y voient avant tout, comme apparemment Philippe Defeyt (Ecolo), une façon d'individualiser le droit à un minimum social. Au-delà de leur intention, à laquelle leur engagement social donne crédit, on ne peut que constater qu'ils ne parviennent pas à dépasser la contradiction suivante : en appeler à un « rapport de forces » favorable, qui permette de mettre en œuvre une version « de gauche » de l'allocation universelle, tout en mettant de fait hors jeu les organisations syndicales. Et ce alors que celles-ci ont été l'instrument majeur à travers lequel un « rapport de forces » a permis, dans un certain contexte socio-politique, la création de la Sécurité sociale. La source de cette contradiction se trouve sans doute déjà dans leur méthode de raisonnement. En commençant par envisager les salaires et les allocations d'une façon abstraite, détachée des luttes sociales qui les ont créées, pour, sur cette base, élaborer un modèle de réorganisation, on ne peut que finalement constater l'absence de forces sociales pour porter une version progressiste d'une telle réorganisation, conçue d'une façon désocialisée. De ce point de vue, l'allocation universelle est moins une mauvaise réponse à de bonnes questions que la réponse fautive qui découle nécessairement d'une question mal posée.

## L'Etat social en péril

Si notre interprétation du sens de l'allocation universelle est exacte, quelles balises peut-on repérer pour un positionnement de gauche ? Si ce sens de l'allocation universelle est multiple en fonction de la catégorie d'acteur qui l'utilise, la gauche doit elle-même élaborer une réponse différenciée. Aux promoteurs libertariens, libéraux ou néolibéraux de l'allocation universelle, fossoyeurs de la Sécurité sociale et des salaires, on peut renvoyer une simple opposition. Mais il convient d'apporter une réponse plus élaborée



### **A ceux qui pensent que le travail est un produit comme les autres**

« La détermination des revenus a toujours été le fait de rapports de forces fluctuants dans des sphères multiples : entreprises, secteurs, Etat, législation, conventions, Sécurité sociale. Les secteurs forts ont été des locomotives pour les revenus et le statut des secteurs plus faibles. Un décret sur le statut des plus faibles peut-il remplacer avantageusement une mécanique plus complexe ? Les néo-libéraux veulent le faire croire,

mais leur véritable but est de supprimer les pouvoirs compensateurs visibles pour rendre la suprématie à la main invisible des rapports asymétriques que l'on appelle encore le marché. Il est vrai qu'ils pensent que le travail s'achète et se vend sur un marché, comme un autre produit et que le revenu est un prix comme un autre. Suffit-il d'ajouter une rente forfaitaire pour changer cela ? »

François Martou (MOC), in *La Revue Nouvelle*, avril 1985, p. 434.

par rapport aux exclus, aux chômeurs exténués par les contrôles et les diminutions d'allocations qui se raccrochent à cette idée. Bien sûr, on peut leur indiquer que l'allocation universelle s'inscrit dans le prolongement du plan de démolition de la Sécurité sociale dont ils sont les victimes. On peut cependant encore aller plus loin. Il ne suffit pas de dire, à ceux pour qui la couverture de la Sécurité sociale s'est réduite à une peau de chagrin, que celle-ci serait menacée dans le futur par l'allocation universelle. Il faut d'abord reconnaître la vérité de ce qu'ils expérimentent et ressentent déjà aujourd'hui. Certes, le modèle d'Etat social n'a pas disparu, loin de là, en Belgique. L'Etat et les transferts sociaux représentent toujours plus de 50 % du PIB national. Mais il est menacé. Le mouvement vers l'universalisation de la Sécurité sociale est stoppé. La décennie écoulée a été marquée par la démolition de pans entiers de l'assurance chômage. Plus globalement, les principes des traités qui organisent l'Union européenne programment la disparition progressive de cet Etat social. Bien sûr, il faut inviter ces citoyens à se rallier aux revendications générales des organisations syndicales de réduction collective du temps de travail et d'individualisation des droits sociaux. Mais allons plus loin.

### **Un radeau pour les naufragés**

Dessignons des revendications positives plus limitées, mais plus directement accessibles. Il faut immédiatement sauver ceux qui sont prêts à couler. Par exemple, demander la création d'un dispositif similaire à l'article 60 au bénéfice des demandeurs d'emploi non indemnisés qui n'émargent pas au CPAS, leur permettant de rentrer sur le marché du travail et *in fine* de retrouver au minimum un droit au chômage. Maintenant que les Régions ont reçu la compétence pour réorienter les réductions de cotisations sociales, une partie de celles-ci pourraient servir à la création d'emplois publics ou non marchand temporaires permettant de réintégrer dans la Sécurité sociale les exclus du chômage. Les gouvernements régionaux, dits de centre-gauche, pourraient être interpellés et constituer des interlocuteurs plus accessibles que la coalition fédérale.

### **Un combat de classe généralisé**

Enfin, vis-à-vis des personnes qui espèrent trouver dans l'allocation universelle une bouée pour survivre à un naufrage pressenti du système, il faut proposer un horizon de mobilisation et de lutte plus vaste qu'un rafistolage du compromis social-démocrate auquel le patronat n'est plus prêt à participer. Il faut les mobiliser sur une politique de rupture par rapport à l'agenda néolibéral implanté par l'Union européenne. Politisons la lutte sociale, augmentons le niveau de conscience de classe des engagements. Etablissons de nouvelles solidarités avec tous ceux et celles qui luttent contre la dictature des 1 % de privilégiés sur les 99 %. Appelons-les à se solidariser avec la gauche grecque qui dit « non ». Appelons-les à se solidariser avec les peuples de Bolivie, du Venezuela et d'Équateur qui ont redressé la tête. Appelons-les à se solidariser avec les réfugiés qui fuient la guerre. Dénonçons sans détour le bourrage de crâne pro-patronal des grands médias... Retrouvons le goût de l'offensive, celui de la rupture. Retrouvons l'élan du temps où la FGTB demandait le contrôle ouvrier et des réformes de structures (nationalisations, contrôle du crédit et de l'investissement...). C'est ainsi que la gauche pourra remettre son adversaire sur le terrain défensif. C'est ainsi qu'elle pourra mobiliser derrière elle ceux qui sont aujourd'hui désespérés. Le patronat a déclaré la guerre à outrance contre les travailleurs et les allocataires, relevons le gant ! Organisons une guerre à outrance et de longue durée au patronat ainsi qu'à ses comparses ! Attaquons-les sur tous les fronts et sur tous les terrains : entreprises, idées, médias, urnes électorales, ...!

### **Ce qui est archaïque, c'est de vouloir faire du profit la règle fondamentale du fonctionnement social.**

Dans cette optique, le combat pour l'individualisation des droits sociaux a évidemment toute sa place. Que les partisans d'une version qu'ils prétendent être « de gauche » de l'allocation universelle choisissent clairement leur camp. Entretenir l'idée que la protection sociale sera sauvée par sa « modernisation », que sa crise est une question d'archaïsme, c'est fournir au patronat une couverture idéologique pour légitimer son travail de destruction. Une manœuvre politique de la droite se dessine clairement : faire entendre aux personnes qu'elle a elle-même exclues de la Sécurité sociale que celle-ci est dépassée. Leur faire croire que l'ennemi, c'est le salaire du fonctionnaire, sa pension, le salaire des employés des secteurs « forts »... puis leur faire miroiter une allocation universelle importante, à conquérir, avec le soutien de la droite, contre le « conservatisme » des syndicats, etc. Combattons cette manœuvre. Voilà ce dont l'allocation universelle est le nom. Voilà les défis qu'elle nous révèle. Ce qui est archaïque, c'est de vouloir faire du profit la règle fondamentale du fonctionnement social. Ce qui doit être universel, ce n'est pas une allocation infra vitale, c'est la lutte de classes ! Ce qui est une idée neuve, depuis la Révolution française, ce n'est pas l'aumône, c'est de faire du bonheur de tous la norme sociale... et c'est de prendre aux riches les moyens nécessaires ! Seule la lutte, collectivement organisée, peut en faire une réalité. □